

HOLDING BEGTEAM

Société à responsabilité limitée
au capital de 650 000 euros
Siège social : Rue Saint Jacques
85290 MORTAGNE SUR SEVRE
RCS LA ROCHE SUR YON 841 498 140

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale propose à la gérance d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 183 724,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	183 724,99 euros
A la réserve légale	15 000,00 euros
Solde	168 724,99 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 14,62 euros par part	95 000,00 euros
Le solde	73 724,99 euros

En totalité au compte « autres réserves ».

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 95 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 15 juin 2026.

HOLDING BEGTEAM

Société à responsabilité limitée
au capital de 650 000 euros
Siège social : Rue Saint Jacques
85290 MORTAGNE SUR SEVRE
RCS LA ROCHE SUR YON 841 498 140

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUIN 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 183 724,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	183 724,99 euros
A la réserve légale	15 000,00 euros

Solde	168 724,99 euros
A titre de dividendes aux associés	95 000,00 euros
Soit 14,62 euros par part	
Le solde	73 724,99 euros

En totalité au compte « autres réserves ».

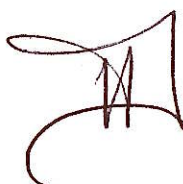
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 95 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 15 juin 2026.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

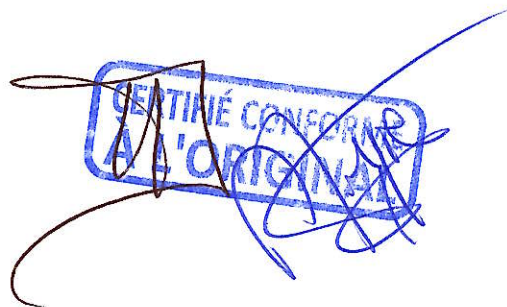
Certifié conforme
La Gérance



Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>4</i>
<i>Règles et méthodes comptables 2</i>	<i>5</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>7</i>
<i>Amortissements</i>	<i>8</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>9</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>10</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>11</i>
<i>Emprunts: Récapitulatif Capital</i>	<i>12</i>
<i>Crédits-bails: Redevances à payer</i>	<i>13</i>
<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>	<i>14</i>
<i>Tableau des filiales et participations 1</i>	<i>15</i>
<i>Détermination du Résultat Fiscal</i>	<i>16</i>
<i>Détermination du résultat fiscal divers</i>	<i>17</i>



Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Autres immobilisations financières					
Total de l'actif immobilisé (III)		530 627	23 059	507 568	504 249
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
Autres titres					
Instruments financ. à terme et jetons détenus					
Disponibilités					
Total de l'actif circulant (IV)		846 390		846 390	690 063
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		1 377 017	23 059	1 353 958	1 194 312

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à moins d'un an

715 233 566 496

Bilan Passif

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 650 000)		650 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	RESERVES			
	Réserve légale		50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		41 356	80 996
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		183 725	190 360
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres		925 081	821 356
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total des provisions			
DETTES	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		16 032	21 759
	Emprunts et dettes financières divers (2)		312 505	186 932
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		23 633	19 670
	Dettes fiscales et sociales		75 164	96 086
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			48 510
	Produits constatés d'avance		1 543	
	Total des dettes (1)		428 877	372 956
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
	TOTAL PASSIF		1 353 958	1 194 312
Résultat de l'exercice exprimé en centimes			183 724,99	190 360,06
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			418 627	356 924
(2) Dont emprunts participatifs				

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	770 718		770 718	764 913
	Montant net du chiffre d'affaires	770 718		770 718	764 913
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				13 471
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			56 400	
	Autres produits			621	17
Total des produits d'exploitation				827 738	778 401
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			249 857	220 989
	Impôts, taxes et versements assimilés			11 864	8 025
	Salaires			378 478	377 427
	Cotisations sociales			36 656	47 445
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 316	5 282
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			44 467	
	Autres charges			12	1 403
Total des charges d'exploitation				727 649	660 571
RESULTAT D'EXPLOITATION				100 089	117 829
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier				20 744	22 585

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			100 089	117 829
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2) Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie Produits des cessions d'immobilisations financières		130 496	116 367
	Total des produits financiers		130 496	116 367
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		11 813	9 873
	Total des charges financières		11 813	9 873
RESULTAT FINANCIER			118 683	106 494
RESULTAT COURANT avant impôts			218 772	224 323
	Produits exceptionnels			75
	Charges exceptionnelles			731
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(656)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			35 047	33 307
Total des produits			958 234	894 843
Total des charges			774 509	704 483
RESULTAT DE L'EXERCICE			183 725	190 360
(2) dont produits concernant les entités liées			130 496	116 367
(3) dont intérêts concernant les entités liées			11 592	9 622

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 353 958** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **958 234** euros et un total **charges** de **774 509** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **183 725** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux nouvelles dispositions du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers (nouvelle définition du résultat exceptionnel, suppression des transferts de charges, actualisation du plan comptable). Il s'agit du premier exercice pour lequel ce nouveau règlement s'applique, sans modification des comptes de l'exercice précédent. Cette première application constitue un changement de méthode comptable.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'acte liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles, corporelles et des titres (immobilisés, de participation ou de placement) sont comptabilisés en charges.

Les coûts d'emprunt, engagés pour l'acquisition ou la production d'une immobilisation incorporelle ou corporelle, sont déduits en charge au titre de l'exercice au cours duquel les intérêts sont courus.

Les coûts engagés lors de la phase de développement d'un projet sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations non amortissables est inférieure à la valeur brute,

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Conformément à l'avis 2005-D du 1er juin 2005 du Comité d'urgence du CNC, il a été procédé à l'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine, sur leur durée d'usage, sans rechercher leur durée d'utilisation.

D'autre part, il n'a pas été relevé d'immobilisations susceptibles de faire l'objet d'amortissement par composants.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	49 451		5 807			55 259
	Matériel de transport			44 467		44 467	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 242		2 927			5 169
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 693		53 201		44 467	60 427
FINANCIERES	Participations	467 800		900			468 700
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 500					1 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	469 300		900			470 200
TOTAL		520 993		54 101		44 467	530 627

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		14 822	5 632		20 454
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier		1 922	683		2 605
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		16 744	6 316		23 059
TOTAL			16 744	6 316		23 059

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 500		1 500
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	125 176	125 176	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	2 060	2 060	
Taxes sur la valeur ajoutée	2 195	2 195	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés	558 027	558 027	
Débiteurs divers	1 393	1 393	
Charges constatées d'avance	26 382	26 382	
TOTAL DES CREANCES	716 733	715 233	1 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	16 032	5 782	10 251	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	23 633	23 633		
Personnel et comptes rattachés	8 971	8 971		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 354	16 354		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	49 076	49 076		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	764	764		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	312 505	312 505		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 543	1 543		
TOTAL DES DETTES	428 877	418 627	10 251	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 727			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	10 241			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		74 016
Autres créances clients <i>Clients - Factures à établir</i>	72 882	72 882
Autres créances <i>Divers - Produits à recevoir</i>	1 134	1 134

Charges à payer

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Charges à payer		26 654
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 350
<i>Fournisseurs - Factures non parvenues</i>	<i>12 350</i>	
Dettes fiscales et sociales		14 304
<i>Provision Congés payés</i>	<i>2 694</i>	
<i>Provision charges soc. sur CP</i>	<i>990</i>	
<i>Org. sociaux - Charges à payer</i>	<i>10 294</i>	
<i>Prov. charges fisc. s/ CP</i>	<i>39</i>	
<i>Participation Formation Continue</i>	<i>209</i>	
<i>Taxe Apprentissage</i>	<i>78</i>	

EMPRUNTS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Exprimé en euros

Date	Numéro	Nom de l'emprunt	Organisme Prêteur	Durée	Montant des Emprunts		Répartition du capital restant dû				
					A l'origine	Début de l'exercice	Remboursé dans l'ex.	Fin d'exercice	A 1 an au +	Entre 1 et 5 ans	A + de 5 ans
07/09/2021	23465704	TRAVAUX	CREDIT MUTUEL	84 m	40 000,00	21 758,88	5 726,86	16 032,02	5 781,51	10 250,51	
		Totaux			40 000,00	21 758,88	5 726,86	16 032,02	5 781,51	10 250,51	

Crédits-bails - Redevances à payer

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

N° Contrat - Organisme - Objet						Exprimé en euros				
	Début Exercice	Souscription Exercice	Payées Exercice	Fin Exercice	1 an au plus	+ 1 à 5 ans au plus	+ 5 ans	Date	Rachat	Valeur
612511 - Saga - mercedes	✓ 16 766,28		16 766,28					15/12/2025		44 467,00
613510 - mercedes benz financial services - cb mercedes vito								18/12/2022		17 564,53
Total Sélectionné	16 766,28	0,00	16 766,28	0,00	0,00	0,00	0,00			44 467,00
Total	16 766,28	0,00	16 766,28	0,00	0,00	0,00	0,00			62 031,53

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
emprunt	caution solidaire consentie par Richard Beggiato et Hélène Beggiato à hauteur de 48000€	crédit mutuel	40 000	16 032
		TOTAL	40 000	16 032

Filiales et participations



A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)
Etat exprimé en euros

31/12/2025

B. Participations (10 à 50%)		Etat exprimé en euros		31/12/2025		Capitaux propres		Quote part du capital détenue (en pourcentage)		Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté			
										Brute		Nette			
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale															
1-t-rhim Cholet						321 453		100,00		100 000		100 000 (182 215)			
2-t-rhim Saumur						236 682		90,00		54 000		54 000 (49 164)			
3-t-rhim Angers						213 818		90,00		54 000		54 000 (31 820)			
4-t-rhim Beaupreau						185 620		90,00		54 000		54 000 (39 065)			
5-t-rhim les herbiers						183 655		90,00		54 000		54 000 37 172			
6-t-rhim Doué la Fontaine						149 511		90,00		54 000		54 000 64 977			
7-t-rhim Angers nord						100 299		80,00		48 000		48 000 70 163			
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1										418 000		418 000 (129 952)			
A. Total des filiales															
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation															
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1															
B. Total des participations															
C. Total des filiales et des participations (A + B)															
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						Montant des engagements donnés par la sté		Chiffre d'affaires hors taxe du dernie exercice clos		Résultat du dernier exercice clos		Dividendes encaissés par la société		Observations	
1-t-rhim Cholet								2 391 417		30 311		20 000			
2-t-rhim Saumur								1 686 531		47 365		18 000			
3-t-rhim Angers								2 376 268		33 651		18 000			
4-t-rhim Beaupreau								1 440 023		30 127		18 000			
5-t-rhim les herbiers								2 445 704		55 282		18 000			
6-t-rhim Doué la Fontaine								1 923 988		29 678		18 000			
7-t-rhim Angers nord								2 452 467		40 299					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1												110 000			
A. Total des filiales															
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation															
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1															
B. Total des participations															
C. Total des filiales et des participations (A + B)															

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

31/12/2025

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice	183 725	
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R.		
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement)		
	Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles	21 199	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI		
	Taxe sur les véhicules des sociétés	6 457	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Provisions et charges à payer non déductibles		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs		
	Amendes et pénalités		
	Charges financières		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		
	Impôts sur les sociétés	36 547	
	Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% (12,8% pour imposition IR)		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %		
	Plus values nettes à court terme		
DEDUCTIONS	Plus-values soumises au régime de fusions		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	4 062	
	Réintégrations diverses	2 500	
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I	254 489	
	Perte comptable de l'exercice		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés...		
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% (12,8% pour imposition IR)		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19%		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		
	Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais		104 500
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 %		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer		
	Majoration d'amortissements		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		2 302
	Déductions diverses		1 500
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	TOTAL II		108 302
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
TOTAUX		254 489	108 302
RESULTAT FISCAL			
BENEFICE (Col 1) PERTE (Col 2)		146 187	

Détail des réintégrations et déductions diverses

Etat exprimé en euros

31/12/2025

REINTEGRATIONS DIVERSES	Réintégrations diverses		
	Profits latents sur créances et dettes libellées en monnaies étrangères Intérêts excédentaires des c/cts d'associés Prélèvements opérés sur réserves de plus-values à long terme Aide fiscale 1980-1982 sur désinvestissement réalisé Intérêts sur capital débiteur Fraction imposable de la provision pour hausse des prix Amortissement charges à répartir non étalables fiscalement Réduction d'impôt sur le revenu adhérents Centre de Gestion Provision sur pertes résultant d'écarts de conversion Autres impôts et taxes non déductibles Plus-values en exonération provisoire antérieure d'imposition Reprise sur produits antérieurs non imposés Part de moins-values de cessions imposables Zones d'entreprises (activité exonérée) DONS	2 500	
	TOTAL	2 500	
DEDUCTIONS DIVERSES	Déductions diverses		
	Pertes latentes sur créances et dettes libellées en monnaies étrangères Dégrèvements sur impôts non déductibles Reprises sur provisions pour investissements Produit sur crédit d'impôt recherche Produit sur crédit d'impôt formation Profit imposé sur imposition séparée Charges à répartir non étalables fiscalement Créances dégagées par le report en arrière du déficit Reprise sur provision sur perte résultat écarts de conversion Part de revenu faisant l'objet d'un étalement Part de plus-values de cessions exonérées Sommes diverses soumises à un règlement fiscal particulier RI mécénat		1 500
	TOTAL		1 500

HOLDING BEGTEAM
Société à responsabilité limitée
Rue Saint Jacques
85290 MORTAGNE SUR SEVRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

IN EXTENSO AUDIT CENTRE OUEST

Agence : ANGERS OUEST

Siège social : 8 rue Eugène Brémond – CS 40007 - 49308 CHOLET cedex

SAS au capital de 713 880 euros

451 538 771 RCS ANGERS

Membre de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes Ouest Atlantique

Membre du Conseil Régional de l'ordre des experts comptables Ouest Atlantique

HOLDING BEGTEAM

Société à responsabilité limitée
Rue Saint Jacques
85290 MORTAGNE SUR SEVRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Holding Begteam relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 821-46 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables – Changements comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables concernant l'application du règlement comptable ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Immobilisations financières :

La note de l'annexe intitulée « immobilisations » expose les modalités retenues par votre société pour l'évaluation des titres de participations.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue et nous avons vérifié le caractère approprié de ces estimations ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 821-46 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 821-46 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 821-46 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO AUDIT CENTRE OUEST

Grégoire GAILLARD

Associé

*Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe
Ce document comporte 20 pages*

Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	60 427	23 059	37 368	34 949
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	468 700		468 700	467 800
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	1 500		1 500	1 500
	Total de l'actif immobilisé (III)	530 627	23 059	507 568	504 249
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	379		379	17 270
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	125 176		125 176	175 250
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	563 674		563 674	344 316
	Charges constatées d'avance	26 382		26 382	46 931
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	50 930		50 930	50 930
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	79 848		79 848	55 366
	Total de l'actif circulant (IV)	846 390		846 390	690 063
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		1 377 017	23 059	1 353 958	1 194 312

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

715 233

566 496

Bilan Passif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 650 000)	650 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	41 356	80 996
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	183 725	190 360
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		925 081	821 356
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	16 032	21 759
	Emprunts et dettes financières divers (2)	312 505	186 932
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 633	19 670
	Dettes fiscales et sociales	75 164	96 086
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		48 510
	Produits constatés d'avance	1 543	
Total des dettes (1)		428 877	372 956
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		1 353 958	1 194 312
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		183 724,99	190 360,06
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		418 627	356 924
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	770 718		770 718	764 913
	Montant net du chiffre d'affaires	770 718		770 718	764 913
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				13 471
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			56 400	
	Autres produits			621	17
Total des produits d'exploitation				827 738	778 401
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			249 857	220 989
	Impôts, taxes et versements assimilés			11 864	8 025
	Salaires			378 478	377 427
	Cotisations sociales			36 656	47 445
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 316	5 282
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			44 467	
	Autres charges			12	1 403
Total des charges d'exploitation				727 649	660 571
RESULTAT D'EXPLOITATION				100 089	117 829
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier				20 744	22 585

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			100 089	117 829
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		130 496	116 367
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
Total des produits financiers			130 496	116 367
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)		11 813	9 873
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			11 813	9 873
RESULTAT FINANCIER			118 683	106 494
RESULTAT COURANT avant impôts			218 772	224 323
	Produits exceptionnels			75
	Charges exceptionnelles			731
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(656)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			35 047	33 307
Total des produits			958 234	894 843
Total des charges			774 509	704 483
RESULTAT DE L'EXERCICE			183 725	190 360
(2) dont produits concernant les entités liées			130 496	116 367
(3) dont intérêts concernant les entités liées			11 592	9 622

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 353 958** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **958 234** euros et un total **charges** de **774 509** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **183 725** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux nouvelles dispositions du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers (nouvelle définition du résultat exceptionnel, suppression des transferts de charges, actualisation du plan comptable). Il s'agit du premier exercice pour lequel ce nouveau règlement s'applique, sans modification des comptes de l'exercice précédent. Cette première application constitue un changement de méthode comptable.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'acte liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles, corporelles et des titres (immobilisés, de participation ou de placement) sont comptabilisés en charges.

Les coûts d'emprunt, engagés pour l'acquisition ou la production d'une immobilisation incorporelle ou corporelle, sont déduits en charge au titre de l'exercice au cours duquel les intérêts sont courus.

Les coûts engagés lors de la phase de développement d'un projet sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations non amortissables est inférieure à la valeur brute,

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à l'avis 2005-D du 1er juin 2005 du Comité d'urgence du CNC, il a été procédé à l'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine, sur leur durée d'usage, sans rechercher leur durée d'utilisation.

D'autre part, il n'a pas été relevé d'immobilisations susceptibles de faire l'objet d'amortissement par composants.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 000,00	100,0000	500 000,00
	Emises pendant l'exercice		1 500,00	100,0000	150 000,00
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		6 500,00	100,0000	650 000,00

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	49 451		5 807			55 259
	Matériel de transport			44 467		44 467	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 242		2 927			5 169
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 693		53 201		44 467	60 427
FINANCIERES	Participations	467 800		900			468 700
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 500					1 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	469 300		900			470 200
TOTAL		520 993		54 101		44 467	530 627

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			14 822	5 632		20 454
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			1 922	683		2 605
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			16 744	6 316		23 059
TOTAL				16 744	6 316		23 059

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Dépréciations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Dépréciations début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Dépréciations au 31/12/2025
			Dotations	Reprises	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
FINANCIERES	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
STOCKS ET EN-COURS	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	TOTAL STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
	TOTAL CREANCES				
AUTRE ACTIF	Valeurs mobilières de placement Actions propres				
	Valeurs mobilières de placement Autres titres				
	Autre actif circulant				
	TOTAL VMP ET AUTRE ACTIF CIRCULANT				
TOTAL					

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 500		1 500
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	125 176	125 176	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 060	2 060	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 195	2 195	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	558 027	558 027	
	Débiteurs divers	1 393	1 393	
	Charges constatées d'avance	26 382	26 382	
TOTAL DES CREANCES		716 733	715 233	1 500
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	16 032	5 782	10 251	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	23 633	23 633		
	Personnel et comptes rattachés	8 971	8 971		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 354	16 354		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	49 076	49 076		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	764	764		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	312 505	312 505		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 543	1 543		
TOTAL DES DETTES		428 877	418 627	10 251	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		5 727			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		10 241			

EMPRUNTS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 Exprimé en euros

Date	Numéro	Nom de l'emprunt	Organisme Prêteur	Durée	Montant des Emprunts				Répartition du capital restant dû		
					A l'origine	Début de l'exercice	Remboursé dans l'ex.	Fin d'exercice	A 1 an au +	Entre 1 et 5 ans	A + de 5 ans
07/09/2021	23465704	TRAVAUX	CREDIT MUTUEL	84 m	40 000,00	21 758,88	5 726,86	16 032,02	5 781,51	10 250,51	
Totaux					40 000,00	21 758,88	5 726,86	16 032,02	5 781,51	10 250,51	

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
emprunt	caution solidaire consentie par Richard Beggiato et Hélène Beggiato à hauteurde 48000€	crédit mutuel	40 000	16 032
		TOTAL	40 000	16 032

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Engagements
financiers donnés

Engagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)
Etat exprimé en euros

31/12/2025

Filiales et participations

1/2

	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
1-t-rhim Cholet	321 453	100,00	100 000	100 000	(182 215)
2-t-rhim Saumur	236 682	90,00	54 000	54 000	(49 164)
3-t-rhim Angers	213 818	90,00	54 000	54 000	(31 820)
4-t-rhim Beaupreau	185 620	90,00	54 000	54 000	(39 065)
5-t-rhim les herbiers	183 655	90,00	54 000	54 000	37 172
6-t-rhim Doué la Fontaine	149 511	90,00	54 000	54 000	64 977
7-t-rhim Angers nord	100 299	80,00	48 000	48 000	70 163
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1			418 000	418 000	(129 952)
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					
	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
1-t-rhim Cholet		2 391 417	30 311	20 000	
2-t-rhim Saumur		1 686 531	47 365	18 000	
3-t-rhim Angers		2 376 268	33 651	18 000	
4-t-rhim Beaupreau		1 440 023	30 127	18 000	
5-t-rhim les herbiers		2 445 704	55 282	18 000	
6-t-rhim Doué la Fontaine		1 923 988	29 678	18 000	
7-t-rhim Angers nord		2 452 467	40 299		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1				110 000	
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

--